

Café Restaurant

F1a Fleuillette

Journans - 2023

Sommaire

Etat civil & Nouveaux habitants ...	4
Réalisations municipales ...	5
Budget municipal ...	7
Camping ...	8
Vie scolaire ...	9
Bibliothèque ...	10
Mobilité douce ...	12
Autres informations ...	14
Vie intercommunale ...	17
Le café-restaurant ...	18
Vie associative ...	20
Contacts des associations ...	28
Histoire de Journans ...	30
Economie locale - Annuaire ...	34
Agenda 2023 ...	35
Infos utiles au quotidien ...	36



Directeur de la publication : André Tonnellier, Maire

Comité de rédaction : Magali Debertolis, Christian Geray, Dominique Mortier, Yves Perron, Georges Puvillan, Nadège Ravet, Jacques Vermeulin

Le comité remercie toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de ce bulletin municipal.

Photos et illustrations : les membres du conseil municipal et les auteurs des articles

Mise en page et maquette : Christian Geray

Impression : Ain'Prim Poncet



Photo couverture : C.Geray

Avec le Covid 19, la guerre en Ukraine, les changements climatiques et une crise énergétique sous-jacente, cette année 2022 a bousculé nos habitudes et les collectivités ont dû s'adapter pour intégrer les évolutions et en atténuer, si possible, leurs effets sur la vie des concitoyens.



Malgré cela, le conseil municipal continue d'avancer sur ses projets mais l'évolution du contexte économique n'est pas sans impact sur les budgets et implique une gestion rigoureuse des finances. Des solutions innovantes et des arbitrages seront nécessaires pour mener à bien nos projets futurs et l'équipe municipale souhaite que tout cela se réalise avec écoute et dans un esprit constructif. Notre intérêt commun est d'améliorer notre cadre de vie au quotidien, d'intégrer les évolutions intéressantes, le tout en préservant notre bel environnement naturel.

Dans cette conjoncture particulière, je tiens à remercier l'équipe municipale pour le travail réalisé et son engagement continu. J'adresse également un grand merci

- * aux employés communaux (personnel administratif et technique) qui contribuent au bon fonctionnement de notre commune,
- * aux enseignants, aux parents d'élèves, au personnel de la cantine et de la garderie qui ont su s'adapter au contexte sanitaire et aux autres problèmes rencontrés,
- * aux sapeurs-pompiers, aux bénévoles de la bibliothèque municipale, aux présidents d'associations qui ont gardé le cap pour organiser les manifestations malgré certaines contraintes, mais avec toujours le même dynamisme et le même enthousiasme.

En 2022, des projets d'importance ont vu le jour : ouverture du café-restaurant, mise en place de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux, lancement d'une réflexion globale sur notre cadre de vie avec le CAUE, évolution du projet de territoire avec Grand Bourg Agglomération... Mais je vous en laisse découvrir le contenu, et les perspectives à venir, dans les pages qui suivent.

Tout en souhaitant la bienvenue aux nouveaux habitants, l'équipe municipale se joint à moi pour vous présenter ses meilleurs vœux de bonheur et de santé pour l'année à venir.

Enfin, j'adresse un message de soutien à celles et ceux qui sont confrontés à la maladie, aux personnes qui ont intégré une maison de retraite et aux familles qui ont perdu un proche.

Le Maire, André Tonnellier



Naissances

Basile, Pierrot, Philippe, Bob MASSET MARSEILLE, né le 10 janvier 2022 à Ambérieu-en-Bugey, fils de Jérôme Vincent Antoine MASSET et de Virginie Marie-Françoise Simone Augusta MARSEILLE, domiciliés 184, rue Neuve.

Amélya, Sergine, Régina TOURNAN HANOT, née le 28 février 2022 à Viriat, fille de Xavier Paul Georges TOURNAN et de Delphine Marie Ghislaine HANOT, domiciliés 152, rue de l'Eglise.

Téo GUICHON, né le 24 juin 2022 à Viriat, fils de Loïc GUICHON et de Laura, Chantal GUICHARD, domiciliés 172, impasse des Hannetons.

Maude, Fabienne Corinne FAVETTA, née le 27 septembre 2022 à Viriat, fille de Thiébaud, René, Armand FAVETTA et de Mégane, Carmen, Danielle JARRY, domiciliés 159, chemin des Grandes Vignes.

Mariages



Aurore MOISSONNIER et Denis PERRON le 13 août 2022.



Laura, Chantal GUICHARD et Loïc GUICHON le 10 décembre 2022.

Décès

N'habitant pas Journans mais inhumées au cimetière communal :

Raymonde Joannine DEVAUX née AROD décédée le 18 août 2022.

Annie ROSTAGNAT née CHEREL décédée le 6 septembre 2022.

BENVENUE aux nouveaux habitants

Mégane JARRY et Thiébaud FAVETTA - 159, chemin des Grandes Vignes

Nadine FONTVIEILLE – 85, rue Neuve (2021)

Delphine HANOT et Xavier TOURNAN – 152, rue de l'Eglise

Amandine BERNILLON et Jérôme FONDAIN – 337, rue du Moulin

Alissa CHATEL et Loïc RUDE – 76, rue Neuve

Julie DUCLOUX – 18, rue du Puits

Gwenaëlle MARGUIN – 281, rue Neuve



En 1790, Journans comptait 334 habitants, 483 en 1820, 163 en 1936 et 277 en 1982. Et aujourd'hui ?

Réponse à l'issue du **prochain recensement qui aura lieu du 19 janvier au 18 février 2023** : agent recenseur, Laura Sarron

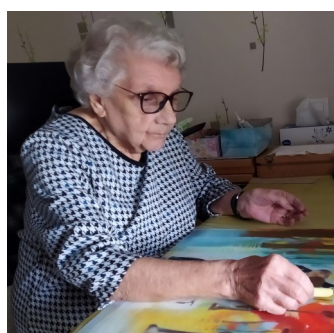


Connaissez-vous nos doyennes ?



Marcelle Ballet, née en mai 1928

Ses passions : l'histoire, la lecture



Elise De Filippis, née en juin 1928

Ses passions : les fleurs, le dessin au pastel !

Café-restaurant

Le nouvel établissement « A la source » a été inauguré en juin dernier. L'acquisition et les travaux ont été réalisés par la commune qui en est le propriétaire. Voici une synthèse du montage financier du projet :

	Montant H.T.		Montant H.T.
Acquisition :	165 753,41 €	Reste à charge commune	135 433,77 €
Frais notaires :	2 349,09 €	TVA globale opération	49 404,39 €
Travaux + études	242 200,27 €	Coût total commune	184 838,16 €
Total H.T.	410 302,77 €		
Taxe d'aménagement	1 231,00 €	<u>Financement :</u>	
Total H.T.	411 533,77 €	Emprunt (sur 15 ans financé par les loyers du restaurant)	150 000,00 €
<u>Subventions :</u>		Fonds propres	34 838,16 €
ETAT	80 562,00 €	Récupération TVA N+2 (2023 et 2024) environ	39 523,51 €
Région	50 000,00 €		
Département	45 538,00 €		
GBA (fonds de concours)	100 000,00 €		
	276 100,00 €		

L'équipe municipale a souhaité conserver le beau plant de vigne qui ornait le balcon de l'ancien établissement. La vigne a été taillée et remise en place sur la rambarde de la terrasse du 1er étage ... A quand les vendanges et la première cuvée « A la Source » ?

Panneaux solaires

La mairie a mis à disposition les toitures des bâtiments communaux pour la pose de panneaux solaires. Une convention a été signée avec l'association BEC (Bresse Energies Citoyennes) pour une durée de 25 ans. L'investissement et la gestion sont à la charge de l'association, l'électricité produite est injectée sur le réseau et sa revente permet de financer de nouveaux projets. Les citoyens peuvent également prendre des parts dans l'association (bulletin sur internet ou à retirer en mairie). Cette installation de 36 Kwa permet d'économiser 4 tonnes de CO2 et devrait produire 40Mwh par an, ce qui correspond à la consommation annuelle de 20 ménages « moyens » ou l'équivalent de 270 00 km parcourus avec une voiture électrique.



Voirie

- ◇ Centre village : intervention de l'entreprise Roux, missionnée par AVR (Syndicat eau Ain Veyle Revermont), pour reprendre les défauts de la couche gravillonnée suite aux travaux 2021.
- ◇ Boisserolles : remise en place de la pierre de protection (bouteroue ou botaret) à l'angle de la maison Dagouneau, suite à son arrachage par un gros véhicule. La personne, à l'origine des dégâts, ne s'est malheureusement pas fait connaître !
- ◇ Clairière des petits lapins : mise en place de graviers sur le chemin d'accès.

Place du village

- ◇ Toilettes : remise en état des canalisations d'eau suite aux fuites constatées dans le sol et remplacement d'un verrou sur la porte métallique;
- ◇ Pose de barrières amovibles sur le bas du jeu de boules avec un double objectif : empêcher les visiteurs de garer leur véhicule sur cet espace de jeu (notamment utilisé par les enfants) et retenir les coulures de sable en cas de fortes pluies avec la pose d'une arête maçonnée.

A noter la dégradation de la façade du bâtiment des pompes (local AVR) par la pose de tags.

Lotissement des Hanneçons

Au printemps, la noue a été nettoyée : curage, taille et replantage d'arbustes. Dès que possible, de la terre sera rajoutée tout le long de la noue, de la pelouse sera semée sur les différents espaces libérés dans l'impasse (suite arrachage et replantage des cornouillers et autres arbustes) et de nouvelles plantes seront ajoutées près du transformateur électrique.

Camping

- ◇ Le magnifique cèdre et le gros chêne ont été élagués, ce qui a permis de donner un coup de jeune à ces vénérables arbres.
- ◇ Une nouvelle balançoire a été installée, l'espace a été sécurisé par la mise en place de ganivelles bois.
- ◇ Pour combler les nombreux trous dans les haies de charmilles, de jeunes pousses de la même espèce ont été ajoutées, mais l'été, particulièrement chaud et sec cette année, n'a malheureusement pas permis leur reprise. Travail à refaire ! Des fissures importantes dans les bâtiments ont été constatées suite à la sécheresse : une expertise est en cours, des travaux importants sont à prévoir.



Lavoir de Chalix

Le lavoir a été nettoyé ce qui a permis de retrouver les dalles de pierre qui font la beauté de l'ouvrage.



Environnement & Fleurissement

La commission municipale poursuit la plantation de vivaces, en remplacement de plantes annuelles, et les semis de fleurs champêtres qui favorisent la biodiversité et limitent l'arrosage. Mais avec l'évolution des conditions climatiques et la rudesse de l'été, il va falloir limiter le fleurissement, sélectionner les espèces résistantes à la chaleur et à la sécheresse et renforcer le paillage pour limiter l'arrosage. Un grand merci aux habitants qui donnent des coups de main ou fournissent des plants et graines.



Ecole communale - Travaux programmés en 2023

Pour limiter la consommation d'énergie, il faut continuer les travaux déjà engagés dans le bâtiment de l'école lors du précédent mandat.

- ◇ Toutes les huisseries restantes, y compris les portes, seront remplacées.
- ◇ Les luminaires, jugés gourmands en électricité, seront changés.
- ◇ La corne de brume, toujours en service, sera remplacée par un système de sécurité adéquat.
- ◇ Le sol de la classe du haut sera isolé et rénové.

Toutes ces travaux seront planifiés durant les périodes de vacances scolaires. Ces investissements sont financés en partie par des subventions (Etat, Région, Département) et pour le solde, par la Commune.

Il est important que l'école du village soit bien isolée et qu'elle constitue, aux yeux des nouvelles générations, un exemple et un lieu de réflexes quotidiens et d'habitudes pour une plus grande sobriété énergétique.

Communication



Notez que l'adresse mail de la mairie est désormais contact@mairiejournans.fr

Et pour vous tenir au courant de l'actualité de la commune, n'oubliez pas de consulter régulièrement le site www.journans.fr. Vous y trouverez une mine d'informations sur le village, la vie municipale, la vie scolaire et périscolaire, la vie culturelle et associative... et un guide « pratique » pour les habitants et les visiteurs !

Pour 2022, le conseil municipal a établi le budget prévisionnel suivant (décisions modificatives comprises).

FUNCTIONNEMENT

Dépenses de fonctionnement



- Charges à caractère général
- Amortissements
- Charges financières
- Atténuations de produits
- Virement à l'investissement
- Charges de personnel
- Autres charges de gestion courante
- Dépenses imprévues
- Dotations aux provisions

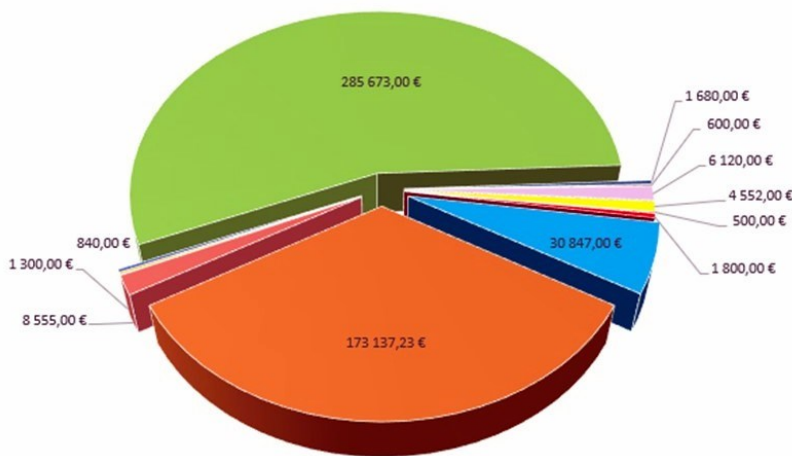
Recettes de fonctionnement



- Produits de services
- Impôts et taxes
- Revenu des immeubles
- Dotations et participations
- Atténuation de charges
- Produits exceptionnels
- Reprise sur amortissements
- Excédent reporté

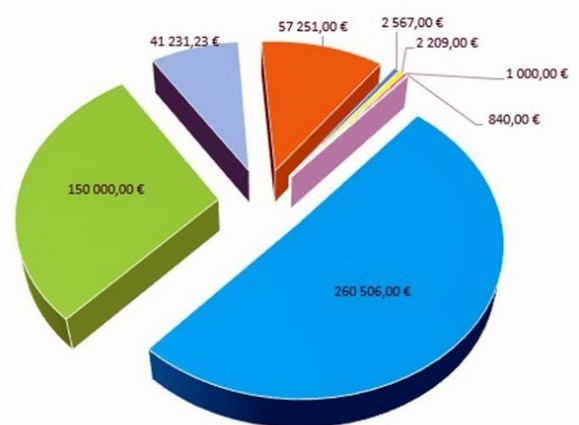
INVESTISSEMENT

Dépenses d'investissement



- Remboursement d'emprunt
- Reprise sur amortissements
- taxe d'aménagement
- Trace forestière massif Saint Valérien
- Girobroyeur
- Informatisation bibliothèque
- Solde d'exécution d'investissement reporté
- Opérations patrimoniales
- Café - restaurant
- Panneaux voirie
- Terrains nus + division parcellaire
- AFL - adhésion capital

Recettes d'investissement



- Amortissements
- Taxe d'aménagement
- Subventions
- Excédent de fonctionnement 2021
- FCTVA
- Opérations patrimoniales
- Emprunt café-restaurant
- Virement du fonctionnement

Budget municipal

L'équilibre budgétaire est un exercice difficile. Tout ne peut pas être réalisé comme on le souhaiterait. Sachez néanmoins qu'un certain nombre d'actions ne pourraient pas voir le jour sans une participation « active » des élus municipaux, avec parfois l'aide bénévole d'habitants, et ceci dans le seul but de limiter les coûts pour la collectivité. C'est notre conception de l'engagement d'élus à Journans et de l'intégration des habitants qui le souhaitent, dans les projets municipaux.

Une année exceptionnelle !

Une forte fréquentation et plein de beaux retours ...
 Un moment de rencontre entre les campeurs et l'équipe municipale a pu avoir lieu cette année autour d'un apéritif, avec la découverte de produits locaux : un temps d'échange très apprécié de tous.

Bénéfices au fil des années



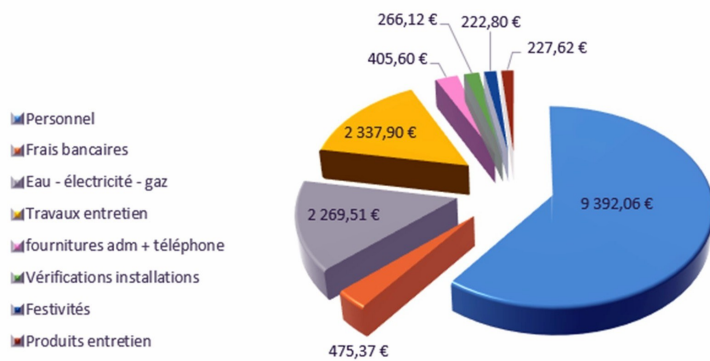
Apéritif offert aux campeurs



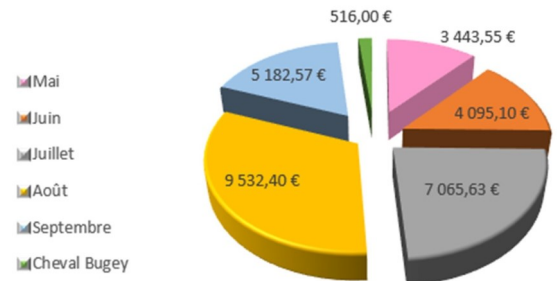
Animation avec le groupe "So Folk"

Bilan financier

Dépenses : 15 596.98 €



Recettes : 29 835.25 €



Bénéfice 2022 : 14 238.27 €

Avis des campeurs

Des mots reviennent souvent dans les commentaires laissés par les campeurs sur le site de la commune : tranquillité, cadre verdoyant, entretien du site, accueil sympathique... autant d'atouts pour notre camping municipal !

"Nous avons séjourné une nuit au camping et nous voudrions remercier pour son accueil très agréable la responsable du camping. Vous avez un super camping très très propre, calme, à échelle humaine. Si nous repassons par là, nous reviendrons et nous le recommanderons à nos amis. Merci de garder et d'entretenir les campings municipaux !"

"Merci à la municipalité pour ce camping : bien équipé, bien tenu, au calme, de bons conseils de la responsable pour les visites de la région et des produits locaux (vin, fromages). Nous reviendrons et nous le recommanderons".



« Merci au camping de Journans !

Arrivés à pied avec nos ânes, à l'improviste et dans notre jus, l'accueil a été des plus mémorables ! L'hôte nous a ouvert les bras avec gentillesse et sincérité, nous a trouvé un coin d'herbe afin que nos amis ongulés puissent être rassasiés. Un accueil avec simplicité, et une écoute fort appréciée en cette fin de journée. Nous ne pouvons que vous recommander ! »



Une fin d'année réussie avec un partage musical le 21 juin. La classe de maternelle a pu chanter des chansons apprises avec l'intervenante musique. La classe élémentaire a chanté, joué de quelques instruments et fait quelques pas de claquettes. L'ensemble de l'école s'est regroupé pour la chanson finale.

Ouverture de la classe du bas pour une exposition artistique (dessins, objets en volume), travaux réalisés tout au long de l'année par toute l'école.

La salle de classe a pris des airs de savane africaine avec des éléphants, des arbres, des cadres végétaux...

La salle du dortoir quant à elle, a pris des airs de forêt tropicale avec des singes rigolos, des lianes ...

Les deux rennes de Noël étaient présents pour surveiller tout ce beau monde.



Vie scolaire



Pour la rentrée 2022/2023, les effectifs restent stables avec 36 élèves.

Pour cette année, l'aspect extérieur de la cour risque de changer. Les élèves vont investir les rambardes avec du bois et de la peinture. Notre ancien poirier ne sera plus seul...

Ouvrez grand vos yeux !

Bienvenue à la bibliothèque de Journans

Voici que 2022 referme sa dernière page. Un chapitre riche en émotions, en projets, en rencontres, en moments partagés. Tout d'abord une page se tourne avec le départ de Sylvie Charvenet. Durant 15 années consécutives elle a su vous accueillir, vous conseiller et donner à la bibliothèque l'âme qu'on lui connaît aujourd'hui. Pour tout cela, nous la remercions chaleureusement ! Elle laisse en héritage de belles valeurs que nous partageons avec les nouveaux bénévoles de la bibliothèque. Ainsi, Claire Adeline, Magalie et Nathalie, toutes trois habitantes de Journans, apportent à l'équipe leur énergie et leur enthousiasme !

L'équipe est maintenant constituée de 8 bénévoles : Françoise Daniel, Marie-Christine Billon, Dominique Macquart, Nathalie Clerc, Magalie Viillard, Daniel Berthollet, Claire Adeline Puvilland et Simon Defives.

Magalie et Simon suivent actuellement une formation de base à la gestion d'une bibliothèque pour partir à la découverte du métier de bibliothécaire.



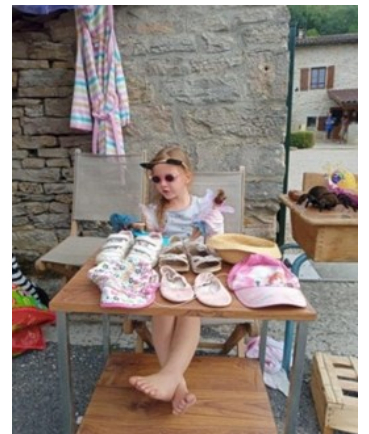
Désherbage

Avec ses 26 m², la bibliothèque de Journans jouit d'un emplacement privilégié au cœur de notre village. Son espace restreint nous a amenés, en partenariat avec la Bibliothèque Départementale de l'Ain, à procéder à un « désherbage ». Il a fallu faire un tri dans la collection propre de la bibliothèque, afin d'aérer les rayonnages, retirer les ouvrages qui dorment depuis trop longtemps sur leurs étagères car moins adaptés à notre temps. Ainsi, nous avons pu retirer des collections 1500 ouvrages (enfants et adultes confondus). Certains ont été proposés au don lors de l'ouverture de la bibliothèque et du vide-greniers qui a eu lieu en août 2022.

Vide-greniers

Le dimanche 21 août 2022, vous avez été nombreux à déambuler dans nos rues et à vider vos greniers devant vos maisons. Le soleil, la bonne humeur et l'investissement des nombreux bénévoles ont permis que l'édition 2022 du vide-greniers soit une réussite. La buvette proposait des produits bio choisis chez des producteurs locaux et la vaisselle en carton fut bannie. Chaque consommateur était invité à faire sa propre vaisselle ! Cet événement, organisé par l'association Place au Livre, a permis de récolter plus de 1000 € à l'association.

Rappelons que la bibliothèque est un service public municipal géré par la mairie. L'association « Place au Livre » vient en collaboration avec la mairie afin d'organiser des manifestations et procéder à l'achat de livres. Nous avons eu l'occasion de remercier la mairie et tous les bénévoles qui ont œuvré à la réussite du vide-greniers 2022, à l'occasion d'un apéro devant la bibliothèque le 15 octobre dernier.





Le 11 juin 2022, Magalie et Simon ont proposé un temps d'histoires et de contes autour du thème du Partage. Installés au théâtre de verdure, à la source de la Reyssouze, une quinzaine d'enfants accompagnés de leurs parents ont pu profiter d'un moment hors du temps et hors des murs, au son du clapotis de l'eau et autres bruitages incongrus.

D'autres temps « Livres en Voyage » vous seront proposés en 2023. Surveillez vos boîtes aux lettres !



Nouveautés

Tous les ans à l'automne, de nouvelles pousses germent dans les rayonnages. L'équipe a à cœur d'acheter de nouveaux ouvrages, nouveautés répondant davantage aux besoins et envies des lecteurs. Vous pouvez retrouver toutes ces nouveautés à la bibliothèque.

D'autres ouvrages peuvent être réservés directement sur le site de la Bibliothèque Départementale de Prêt. Ainsi, si vous avez des envies de lecture, n'hésitez pas à nous en faire part. Nous les commandons et la navette passe tous les 15 jours !

Informatisation

Afin d'apporter un service de qualité à la population, il est indispensable aujourd'hui d'informatiser la bibliothèque et d'abandonner nos fameuses petites fiches vertes qui ont fait le charme des petites bibliothèques d'antan mais qui ne sont plus du tout adaptées à la bibliothèque d'aujourd'hui.

Ainsi, le projet d'informatisation a été adopté par le conseil municipal. Il sera opérationnel courant 2023. Tout ceci facilitera les recherches, les emprunts... Vous pourrez même réserver des livres depuis votre canapé !

Projets

Lors de l'assemblée générale de mai 2022, nous avons évoqué nombre de projets que nous souhaitons mettre en œuvre :

- * Organiser des "apéros partage " certains samedis de 12h à 12h30 : chacun vient parler d'un livre qu'il a aimé (tous genres confondus), lire une poésie, proposer un texte , une chanson...
- * Une nuit de la lecture : une soirée pyjama à la bibliothèque pour les ados autour de Harry Potter par exemple
- * Continuer à proposer des « raconte tapis »....
- * Proposer avec les autres bibliothèques du secteur ou d'autres associations, des spectacles, des animations avec des auteurs ou des illustrateurs.

INFOS PRATIQUES : la bibliothèque, située à côté du restaurant « A la source » vous accueille le mercredi de 17h à 19h et le samedi de 10h30 à 12h30. L'inscription est gratuite, sans restriction d'âge ! Au plaisir de vous y rencontrer !

Journans en pointe sur les alternatives à la voiture

Cette année encore, nos élus ont mouillé leur chemise pour développer et faire vivre les alternatives à la voiture :

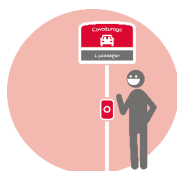
- * André Tonnellier est l' élu délégué aux transports scolaires de Grand Bourg Agglomération,
- * Georges Puvillan fait partie de la petite équipe qui pilote « Mon village bouge », un réseau d'échanges sur les mobilités sobres en périphérie de Bourg,
- * Yves Perron et Laurence Garnier ont initié et animé un groupe d'élus municipaux pour créer une voie cyclable sécurisée entre Ceyzériat et Druillat, via Journans.



Covoiturage : du nouveau sur la route de Ceyzériat

Sur la route de Ceyzériat, il y a de nouveaux panneaux qui vous invitent à covoiturer : un à Ceyzériat pour aller en ville et deux autres à Bourg pour revenir (vers l'ancienne MJC et à la Croix Blanche). Cette ligne vient d'être ouverte par Grand Bourg Agglomération à titre expérimental.

Les passagers



Le service est très simple à utiliser : les passagers se rendent à l'arrêt Rubis'Covoit' Ligne et appuient sur le bouton pour indiquer leur destination. Celle-ci s'affiche sur le panneau lumineux pendant 5 minutes permettant ainsi aux conducteurs de prendre connaissance de la demande et de s'arrêter à l'emplacement prévu pour prendre en charge le(s) passager(s) présent(s) à l'arrêt.

Les conducteurs



Ils partagent gratuitement leurs trajets habituels, sans faire de détour, avec les passagers présents aux arrêts. Faire preuve de solidarité au quotidien, c'est facile et ça ne coûte rien ! Pas besoin d'appli, ni de rendez-vous, ni d'échange d'argent.



Voulez-vous aider à sa réussite ?

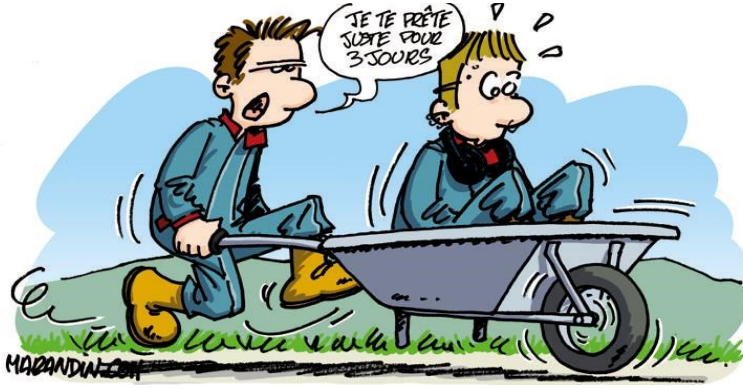
- * Inscrivez-vous pour sécuriser les trajets en contactant info@rubis.grandbourg.fr. Vous recevrez un badge à coller sur votre pare-brise et une carte de passager. Pendant quelques mois, le temps que les gens s'inscrivent, vous verrez surtout des passagers sans carte.
- * Passez par Ceyzériat pour aller en ville et prenez les personnes qui attendent aux arrêts.

Plus d'informations en mairie et sur le site <https://www.grandbourg.fr/3492-covoiturage.htm>

Pierre qui roule

Pierre qui roule, c'est environ 80 habitants de Journans qui s'entraident grâce à WhatsApp et une liste d'adresses de courriel : pierrequiroule@framalistes.org.

On s'en sert pour des demandes de covoiturage, de l'autopartage, des objets à emprunter ou à donner, des achats groupés, des appels pour des petits services et des informations associatives. On évite les annonces commerciales.



Le système est réservé aux habitants de Journans et aux associations de la commune.

Plusieurs sorties vélo ont été proposées au printemps. Il y a eu une demi-douzaine d'inscriptions mais beaucoup de désistements pour cause de météo, de soucis de santé ou de manque de temps. Finalement, une seule personne a profité de la proposition pour un mercredi matin très agréable au marché de Bourg. À l'avenir, on testera une nouvelle formule pour s'essayer au vélo.

Le mini-marché de Journans s'installe durablement

En activité depuis avril 2022 sur une idée de quelques habitants du village, le mini-marché est un lieu de distribution de produits biologiques et/ou de circuit court qui réunit des producteurs locaux.

C'est aussi un concept d'approvisionnement collectif visant à réduire l'impact carbone, un espace de convivialité et une initiative d'insertion par le travail bénévole d'Adrien.

Via l'application « Local Direct », les usagers peuvent tout à la fois s'approvisionner en boucherie-traiteur, légumes de saison, boulangerie et viennoiserie, vins et pétillants, biscuits secs et miel, ...

Concrètement, chaque mercredi de 18 h à 19 h, les bénévoles de l'équipe accueillent les clients du mini-marché en salle des associations pour leur remettre les colis qu'ils ont préalablement choisis et commandés en début de semaine.

Voici les producteurs partenaires dont la liste est évolutive :

« La ferme Diénet », « Les jardins de Cize », « Le fournil du Mont Rignat », Véronique Antoine, René Brendel, « Le p'tit atelier des biscuits », « Le rucher de Galinette », etc...

Faites vos achats en ligne le lundi soir, c'est facile, et venez les chercher le mercredi soir, c'est un bon moment ! Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à rejoindre l'équipe pour échanger des idées.

L'équipe du mini-marché de Journans : Marie-Thé, Danièle, Élisabeth, Jean-Nicolas, Jacques et Carine
Sur internet : www.local.direct Contact : Jacques Toulemonde 06 87 72 92 14 , Carine Bonnet-Ballet 06 72 95 95 73



Et si on sortait ensemble ?

- * Vous avez prévu de vous rendre à une exposition, un spectacle ou un concert, et vous avez de la place dans votre voiture,
- * Vous avez repéré un évènement culturel qui vous intéresse mais vous ne souhaitez pas y aller seul,
- * Vous avez tout simplement envie de sortir mais vous manquez d'idées ou d'énergie pour sortir seul,

l'Association culturelle de Journans, avec l'appui de « Pierre qui roule », vous propose de **sortir ensemble en covoiturant !**



Comment ça fonctionne ?

Si vous souhaitez assister à un évènement culturel, déposez un message dans « Pierre qui roule » en indiquant « Sortir ensemble », le nom de l'évènement, la date, le lieu, l'heure et le prix d'entrée. Vous êtes l'initiateur de la sortie et les personnes intéressées vous contacteront pour organiser ensemble le covoiturage.

Par ailleurs, si l'un des évènements proposés vous intéresse, contactez son initiateur pour y aller ensemble ! Chacun achète son billet d'entrée. Dans certains cas, et si le nombre de participants est suffisant, un tarif préférentiel et/ou une visite commentée peuvent être envisagés.

C'est ainsi qu'en partenariat avec la Scène Nationale de Bourg-en-Bresse, la programmation de la saison théâtrale a été présentée aux habitants de Journans à la salle communale début octobre (donc sans se déplacer !) et des tarifs intéressants ont été proposés pour plusieurs spectacles.

Partager des sorties culturelles, découvrir d'autres horizons, favoriser les rencontres et les échanges, tels sont les objectifs de « Journans, sortir ensemble ».

Article rédigé par l'Association culturelle

Au 1^{er} mars 2023, l'herbe de tonte interdite dans les déchèteries

Grand Bourg Agglomération n'acceptera plus l'herbe issue de la tonte des pelouses dans ses déchèteries.

Dans les faits, cette herbe n'est pas un déchet, mais une ressource. Composée à 80% d'eau, elle se dégrade rapidement et peut rendre de nombreux services pour contribuer à un cadre de vie plus vert.

Pourquoi interdire la tonte en déchèteries ? ... parce que réduire nos déchets est un impératif.

La production de déchets a des conséquences environnementales. Grand Bourg Agglomération a adopté son plan de réduction des déchets avec pour objectif de réduire de 30kg par an et par habitant la quantité de biodéchets (issus de la cuisine, végétaux). L'arrêt de la collecte de la tonte est une de ces mesures. La gestion des déchets a également un coût important qui est en hausse constante. Cette évolution est notamment due à l'augmentation de la TGAP (taxe générale sur les activités polluantes), payée par l'Agglomération sur les tonnes de déchets enfouis. La fin de la collecte de la tonte devrait générer une économie annuelle de 200 000€.

Jusqu'au 1^{er} juin pour se préparer : le temps de permettre aux habitants d'adapter leurs pratiques, le dépôt de la tonte sera toléré jusqu'au 1^{er} juin en déchèterie. Chacun pourra expérimenter les solutions qui conviennent.

Quelles solutions alternatives ?

Tondre oui, mais pas forcément partout, ni à la même fréquence.

Utiliser la tonte différemment avec :

- * **Le mulching** (tondre sans ramasser) : la couche d'herbe forme une protection contre la sécheresse et enrichit le sol en le fertilisant naturellement.
- * **Le paillage** : au pied des plantes du potager et des arbustes, la tonte nourrit la terre, réduit le développement des herbes indésirables, maintient l'humidité et évite l'arrosage.
- * **Le compostage** : en petites quantités, la tonte peut être un élément introduit dans le composteur.



Et les autres végétaux ?

Branchages, feuilles mortes et produits issus de la taille des haies sont toujours collectés dans les déchèteries.

Des questions ? Besoin d'un composteur, de conseils ?

Direction gestion des déchets : 0 800 86 10 96 (appel gratuit) - infodechets@grandbourg.fr

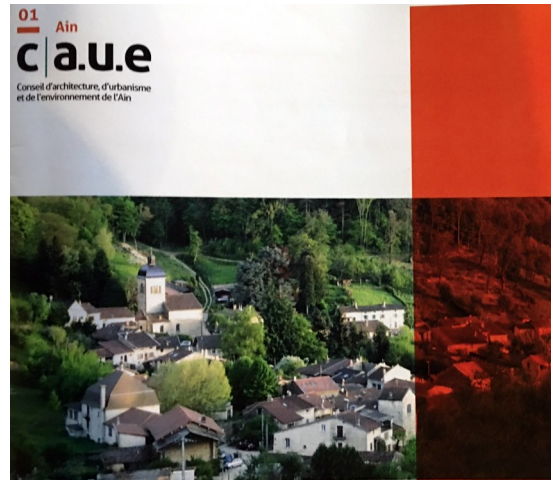
Une réflexion engagée sur l'aménagement du village

Dès la fin de l'année 2021, les élus ont sollicité le CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) de l'Ain pour les accompagner dans une réflexion sur l'aménagement du village.

Le but de cette démarche est de définir une stratégie communale, d'avoir une vision globale permettant ensuite d'engager des projets qualitatifs respectueux de l'identité de notre village. Cela permettra également à moyen terme de faire évoluer les documents d'urbanisme, notamment notre PLU (Plan local d'urbanisme) pour mieux l'inscrire dans une perspective de sobriété foncière.

Au cours de cette année, un travail associant les élus et des habitants a été amorcé. Différents thèmes ont été abordés dans le cadre d'ateliers participatifs : le patrimoine du village et ses caractéristiques, les espaces publics à travers leurs fonctions et leurs utilisations, la circulation automobile et l'organisation du stationnement, les cheminements piétons, la sécurisation....

Un état des lieux a ainsi été réalisé avec l'identification de grands enjeux. Cela constitue une première étape. Cette démarche se poursuivra en 2023 et fera l'objet d'une communication spécifique auprès des habitants.



Autres informations

Le Plan Communal de Sauvegarde

Ce plan initié par la Préfecture de l'Ain a pour objectif d'établir un diagnostic des risques auxquels la commune est exposée. Même si Journans est peu sujet à des risques majeurs, ce plan apportera une réponse en terme d'organisation de gestion des situations d'urgence.

Les différents types de risques sont regroupés en 5 familles :

- * **Les risques naturels** : avalanche, feu de forêt, inondation, mouvement de terrain, tempête, séisme, aléas météorologiques...
- * **Les risques technologiques** : risques industriels, nucléaires, rupture de barrage...
- * **Les risques de transports collectifs** : bien que le transport des personnes et des matières dangereuses soit considéré comme un risque technologique, ce sujet est classé dans une famille particulière car les enjeux varient en fonction de l'endroit où a lieu l'accident.
- * **Les risques sanitaires** : épizootie, pandémie grippale...
- * **Les risques de la vie quotidienne** : accidents domestiques, accidents de la route, attentats...

Ce plan de sauvegarde sera rédigé en 2023. Il est obligatoire afin de pouvoir informer la population et agir efficacement le moment venu, en collaboration avec les services concernés ... avec bien sûr le souhait que celui-ci ne soit jamais activé !



Les règles de l'urbanisme

Nous constatons trop souvent des libertés prises avec les règles d'urbanisme. La réalisation de travaux sans autorisation préalable ou non conformes à l'autorisation délivrée constitue une infraction au code de l'urbanisme (art. L480-4).

Voici un rappel des sanctions encourues en cas de non-respect des règles d'urbanisme.

Plusieurs infractions sont considérées comme des délits et sont condamnables pénalement, parmi lesquelles :

- * réaliser des **travaux sans avoir obtenu d'autorisation d'urbanisme** (permis de construire, d'aménager, de démolir ou déclaration préalable),
- * **ne pas respecter les prescriptions de l'autorisation d'urbanisme** obtenue,
- * réaliser des **travaux non conformes aux règles d'urbanisme**, même si aucune autorisation n'est nécessaire,
- * réaliser des **travaux après la péremption de l'autorisation d'urbanisme**.

Des conséquences fiscales sont également à attendre. L'administration peut ainsi réclamer toutes les taxes dues pour les surfaces et travaux non déclarés.

Nous vous incitons, dès la connaissance de votre projet, à vous rapprocher de la mairie pour identifier les déclarations nécessaires avant tous travaux, et ceci, afin d'être en conformité avec les règles d'urbanisme en vigueur.



Article rédigé par l'équipe municipale



2022



Neige en avril : vue insolite du camping



Journans termine 2ème ... il manquait juste quelques voix !



Des paniers pour nos anciens



Cérémonie du 8 Mai



Collecte pour l'Ukraine organisée par la mairie



Cérémonie du 11 Novembre



UNE CONSEILLÈRE NUMÉRIQUE EST À VOTRE SERVICE À JOURNANS



Retour des spectacles ... après Covid !



Soirée chansons parfois à la source de la Reyssouze

Compagnie des sapeurs-pompiers

Au revoir 2022 et bonjour 2023 !

2022 a été un retour à une certaine « normalité » après ces années COVID. Nos interventions au nombre de 55 pour les 2 communes sont réparties de la façon suivante :

- * Tossiat : 44 pour du SAP/OD (Secours à personne/Opérations Diverses) et 3 pour incendie.
- * Journans : 8 pour du SAP/OD.

On a tout de même remarqué une recrudescence des nids de guêpes ou frelons qui ont nécessité notre intervention. Le dernier à Journans a rempli 1 sac de 100 litres.

L'effectif du centre se maintient à 12 sapeurs-pompiers dont certains finissent leur formation. Nous avons toujours le souci de devoir le consolider. **Contactez-nous pour que nous puissions répondre à vos questions et vous expliquer le mode de fonctionnement mis en place pour rendre cette activité compatible avec les rythmes de chacun.**

Le Chef de Corps, Lieutenant DURAFFOURD Anthony



Mise en sécurité du sapeur pompier lors d'une intervention.

Vie intercommunale

Ecole de musique Bresse Dombes Revermont



Bilan 2021/2022 :

- 119 élèves inscrits (dont 6 de Journans) avec 15% d'adultes, des cours dispensés sur 5 communes dont Journans.
- Manifestations : auditions par classe d'instruments, soirée Pop Rock Song en mars le 12 mars à Druillat, concert de lancement des Culturiosités le 27 mars à Saint-Martin-du-Mont, concert Gospel le 30 avril à Tossiat, spectacle de fin d'année le 14 mai à Certines.

Projets 2022-2023 :

- Un nouveau thème : musique et sport (sur 2 années).
- Prochains événements : concert de Noël à Saint-Martin le 15 décembre, soirée Pop Rock Song à Druillat le 11 mars, Culturiosités du 11 mars au 27 mai, spectacle de fin d'année le 27 mai.

L'École de musique BDR est une association constituée d'un conseil d'administration et d'un bureau mais pas seulement ... Si elle est aussi active et peut proposer des événements, c'est grâce au soutien des bénévoles tout au long de l'année. Toutes les personnes, même extérieures à l'école, qui ont envie d'aider sont les bienvenues, que ce soit ponctuellement pour une manifestation ou plus régulièrement !

Présidence : Flavie Levêque et Pascal Vieudrin - Bureau au 239 rue de la Dombes 01160 La Tranclière



Découvrir ... « A la source » !

Le café-restaurant

C'était le 1er juin dernier, tout le village était convié à l'ouverture de notre Café-Restaurant. Sous un beau soleil d'été, les habitants ont pu découvrir, en avant-première, un établissement complètement rénové et faire connaissance avec Marion, Yannick et leur famille : un beau moment de convivialité !



Le 22 juin, c'était l'inauguration officielle avec les partenaires financiers, les entreprises et les maires des communes environnantes : une soirée, copieusement arrosée par un bel orage !



Premier bilan de fin d'année



Vos impressions ?

« Un bilan très positif tant professionnellement qu'humainement avec de belles rencontres, un accueil chaleureux de la part des habitants et une formidable solidarité dans le village.

Des inaugurations qui nous ont marqués : avec les habitants, un moment simple mais émouvant car nombre d'entre eux s'étaient déplacés pour nous rencontrer; avec les élus, une étape plus symbolique mais si importante avec ce ruban coupé qui a marqué officiellement le début de notre rêve à deux !

Nous travaillons pratiquement uniquement sur réservation : 70% des clients viennent par le bouche à oreille. Nous changeons les menus tous les deux jours et nous les communiquons sur l'ardoise à l'entrée du restaurant, sur notre site internet www.alasource01.com et sur notre page facebook.

Cet été, le camping de Journans nous a fait rencontrer des clients de différentes nationalités. Et quand il fait beau, les promeneurs s'arrêtent volontiers en terrasse pour prendre un verre, un café, une glace... »

Et Marion d'ajouter : *« Quand j'arrive à Journans le matin, j'ai l'impression de venir dans un lieu de vacances ... tellement l'environnement est calme et apaisant. On se sent vraiment bien ici ! »*

Le nouveau café-restaurant de Journans

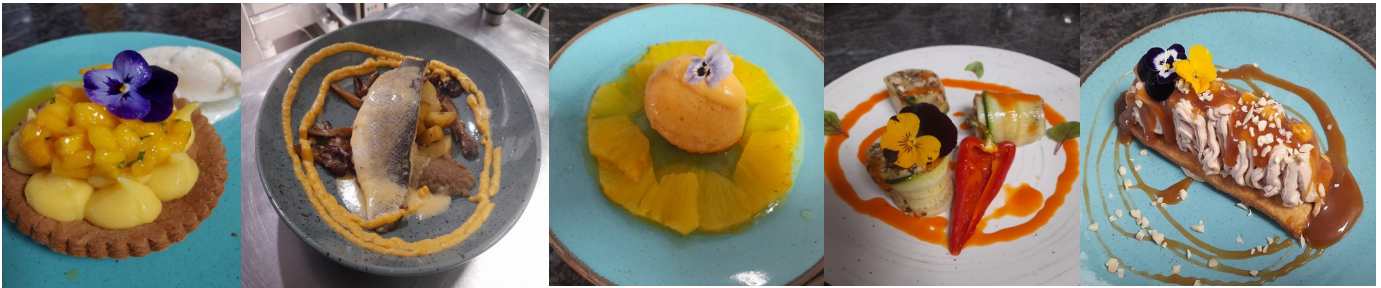
Vous serez accueilli par le sourire de Marion qui met toute son énergie et sa bonne humeur au service des clients.



Quant à Yannick, il œuvre discrètement en cuisine, à surprendre et satisfaire sans cesse les papilles des gourmets !



Un duo passionné par son métier, proposant une cuisine simple, inventive et raffinée.



Et aussi la volaille de Bresse et les grenouilles sur réservation !



En projet pour 2023 ...

- * Des repas à thème
- * Des petits concerts à la belle saison
- * Et d'autres surprises

Et bientôt de temps en temps, la fameuse tête de veau ... emblématique de Journans !

Café-restaurant « A la source » - 11 Rue de l'Eglise - 04 74 42 70 58 - www.alasource01.com

Le Sou des écoles

Vie associative



Le contexte sanitaire ayant permis de remettre en place des manifestations, les parents d'élèves de l'école ont pu se mobiliser au cours de l'année scolaire 2021/2022 autour du marché de Noël en décembre, du carnaval en mars et l'Escrapade en avril.



Les bénéfices de ces manifestations permettent de financer des projets et du matériel pour l'école, mais aussi des projets organisés par le Sou des écoles.

Les financements pour l'école :

- le projet «Théa» pour la classe de Mr Prosper avec l'intervention d'une artiste qui a permis une mise en scène et une représentation des enfants au théâtre de Bourg-en-Bresse,
- une sortie spectacle au théâtre, des abonnements pour les deux classes,
- une sortie pour la classe de Mme Carpentier avec les Petites scènes vertes,
- une cuisine et une dinette pour les maternelles.

Le Sou a fait équipe avec l'association Sarabande, en organisant la venue de chanteurs de l'Opéra de Lyon et la présentation aux enfants d'un spectacle sur le thème du Brésil.

Globalement, le budget affecté à l'école a été de 1300 €.



Le Sou des écoles a également financé un apéritif Carnaval, haut en couleur ! En effet, les signaleurs de l'Escrapade ont été invités à venir partager ce moment festif autour d'un verre. Pour l'occasion, un groupe de capoeira de St-Genest-Lerpt (Loire) a participé, à titre gracieux, aux festivités, en nous apportant l'ambiance et la chaleur brésiliennes !

Enfin, le Sou a permis aux enfants de l'école de participer à une sortie familiale le 18 juin, à l'acrobranche d'Oyonnax.

Ces manifestations ont coûté 900 euros au Sou des écoles.

L'Escrapade a repris du service cette année et ... sous la neige ! La préparation a été compliquée mais l'édition restera gravée dans les mémoires.

Pour cette nouvelle année, la mobilisation se poursuit avec un nouveau bureau :

- Magalie Viillard a cédé la présidence à Olivier Guyonnet
- Jean-Pascal Lecot reste au poste de trésorier
- Simon Defives, Sandra Vernoux, Camille Mampey ont également laissé la place à Flora Perdrix et Laura Guichard en tant que secrétaires.

Au programme des manifestations 2022/2023 : la confection des tartes en octobre, le marché de Noël en décembre, le carnaval le 25 février, l'Escrapade le 9 avril avec un nouveau tracé.

Le Sou offrira cette année un spectacle de Noël aux enfants, des abonnements pour les deux classes, la venue d'une artiste pour décorer la cour de l'école, une sortie dans un élevage d'escargots pour la classe des plus jeunes et une autre sortie à tous pour terminer l'année scolaire.

Nous encourageons chaque parent à nous rejoindre ! C'est pour les enfants que nous donnons de notre temps et de notre énergie. Chaque idée est la bienvenue. Nous remercions également toutes les personnes du village qui se mobilisent à nos côtés pour organiser ces différents moments festifs.



La Batucada



Cette année encore, la Batucada de Journans s'est étoffée et compte aujourd'hui une quinzaine de membres, principalement habitants du village.



Vie associative

Grâce à nos rythmes de percussions endiablés, nous avons accompagné le dimanche 6 mars le Carnaval de Journans. A cette occasion, la **Capoeira MALUNGOS**, venue de la Loire, nous a fait l'honneur de mettre encore plus d'ambiance au défilé !

VIVA BRAZIL !



Nous avons également « ambiancé » le Carnaval de Revonnas. Ainsi, le 18 mars, tous les enfants ont pu défiler et danser sur notre répertoire (samba brésilienne et compositions) !

Enfin, le 7 juillet, nous avons vécu un moment rare de partage et de solidarité en allant jouer lors de la fête « Pirate » de l'association Sauvegarde 01 au sein du Centre de demandeurs d'asile de Villars-les-Dombes :

Partage, repas, danse, initiation, rire et solidarité...

Tous les ingrédients furent réunis pour vibrer, tous ensemble. La musique comme langue universelle !



**A
L'ABORDAGE !**

Répétitions : une à deux fois par mois, le vendredi soir à la salle communale.

Prochaines dates : Carnaval de Journans en février, Carnaval de Revonnas en mars 2023...

Sarabande

2022 : une année lusophone avec la reprise progressive des manifestations publiques pour cette association qui défend avant tout le spectacle vivant.

Malgré les incertitudes liées au Covid, nous avons pu, dès le 27 février, ouvrir la saison avec le très beau concert du trio **Alma Brasileira** réuni par Claire Adeline Puvilland, chanteuse et habitante de la rue du Puits. Avec un répertoire classique influencé par les traditions brésiliennes, les trois musiciens nous ont proposé un concert émouvant et accessible, décliné au cours d'un voyage de l'Amazonie au Sertao.

Fin juillet, direction le Portugal avec la venue du quintet **Eleziela Fado** de la chanteuse Annabela Villela : de la musique traditionnelle certes, mais rendue vivante par l'originalité de la formule (2 guitares, violon, violoncelle) et le charisme de la chanteuse.

Enfin, le lendemain, nous avons parrainé le spectacle de **Simon Defives**, show dense à l'humour dévastateur soutenu par un duo de musiciens inventifs.

Notre dernier rendez-vous de l'année, prévu le 18 décembre avec l'ensemble vocal Syracuse, est reporté début 2023: ce sera l'occasion de découvrir en 1^{ère} partie le travail de l'atelier vocal du mardi soir dirigé par Hélène Perronet.

Nous espérons une année 2023 sans trop de contraintes sanitaires avec pour point d'orgue, un concert d'été dans le théâtre de verdure de la Reyssouze !



La Vigneronne

Après un an d'activité sur 2021/2022, la Vigneronne se porte bien puisque l'effectif n'a cessé d'augmenter. A ce jour, la vingtaine de percussions et cuivres confondus se donnent rendez-vous sur les différents événements, que ce soit en répétition le vendredi ou en représentation devant le grand public. L'activité reste dynamique puisque des manifestations se sont greffées tout au long de cette saison : des cérémonies, des défilés, des mini concerts.

Nouveauté en ce nouvel exercice 2022/2023 : des prestations hors territoire revermontois en plus de nos actions récentes liées à la formation ! De nouvelles expériences en compagnie d'autres sociétés ont pu se vivre en ce mois d'octobre, notamment sur la commune d'Hauteville, animant ainsi le banquet des classards locaux.

Des cours de solfège sont donnés en parallèle de nos sorties à des jeunes qui débudent leur apprentissage. Notre formateur Tommy, qualifié - disponible - compétent - consacre du temps à cette séance hebdomadaire le mercredi en fin de journée (18h30).

L'assemblée générale de ce mois de novembre (18/11) a permis de faire un premier bilan plus que positif. Une douzaine de morceaux sont inscrits à ce jour au répertoire. L'idée étant de maîtriser et d'en apprendre d'autres. On a toujours l'ambition de recruter, d'attirer des personnes dites débutantes ou confirmées.

Bonne suite à la Vigneronne.

Jean-Sébastien Chanel. Président de la batterie fanfare.



Les Journandises

Après une édition Hors Normes en 2021, nous réfléchissons à un projet qui interrogerait face à l'urgence écologique et aux solutions concrètes qui pourraient être apportées par l'art : "Comment l'art peut contribuer à sauver la planète". Les prochaines Journandises se dérouleront sur deux années :

- * **Acte 1 en 2023** : accompagnés par un artiste autour du thème de l'écologie, des ateliers en direction des scolaires, lycéens et étudiants dès la rentrée 2023, une conférence déclinée sur plusieurs lieux, une exposition.
- * **Acte 2 en 2024** : une édition exceptionnelle associée au label Capitale française de la Culture attendu nous l'espérons pour Grand Bourg Agglomération. Carte blanche sera donnée à un artiste qui choisit l'éthique comme moteur de sa création et qui assurera un commissariat artistique autour du thème de l'écologie, de l'audace, de l'innovation et de la recherche scientifique : un art contemporain proche du quotidien au service d'une cause environnementale.

Comme pour chaque édition des Journandises, les habitants et leurs amis sont bienvenus pour apporter leur contribution : propositions, organisation, coups de main... la participation de chacun est précieuse ! Pour nous joindre : contact@journandises.com



Place au livre

Lors de son assemblée générale extraordinaire qui s'est tenue au printemps, l'association a modifié certains articles de ses statuts :

- * La notion d'adhérent a été élargie pour permettre aux lecteurs de la bibliothèque qui le désirent de pouvoir participer à la vie de l'association.
- * la gestion de l'association est assurée par un collectif constitué de membres élus.

Pour plus d'informations sur les activités de l'association, lire l'article sur la bibliothèque municipale.

Le 3ème art

Les activités de l'atelier reprennent. Après un ralentissement dû à la situation sanitaire des dernières années le « 3ème Art » a retrouvé une certaine énergie. Cet été nous avons participé, avec une autre association d'Hauteville, à une exposition organisée au château de Champdor. Cette manifestation nous a permis de partager des moments festifs avec des peintres, des compagnies de théâtre, de cinéma et de faire de belles rencontres.

Le temps d'un après-midi nous avons posé les pinceaux pour nous consacrer au découpage, collage, illustration... activité peu habituelle pour nous mais au cours de laquelle nous nous sommes bien amusées. Nous avons ainsi fait de l'Art Postal et participé à l'opération lancée par la galerie Dingues d'Art.



L'exposition d'été du château est lancée



Le salon à l'été sauvage

La Table des matières

L'atelier de la Table des matières a fonctionné « tambours battants » : un succès couronné par l'exposition de décembre !

Les résultats 2021-2022 montrent une hausse d'activité de plus de 60 %, par rapport à 2020-2021, presque exclusivement réalisée sur l'atelier terre ! Le choix de se recentrer sur les séances régulières, principalement en raison des complications du Covid depuis 2 ans, a largement porté ses fruits.



Une exposition des sculptures créées à l'atelier s'est déroulée à la Maison des arts de Poncin en décembre dernier. 25 artistes ont participé à cette exposition à la fois sympathique et prometteuse.



La Table des matières peut désormais rouvrir ses horizons pour faire de nouvelles propositions à ses adhérents en réponse à leur motivation exceptionnelle et préparer le 10e anniversaire de l'atelier qui sera fêté en mai 2023. Depuis la création de l'association en avril 2013, pas moins de 200 personnes ont bénéficié des activités de la Table des matières, tant à l'atelier terre, qu'en participant à des stages ponctuels à thème.

Renseignements et inscriptions tout au long de l'année : Marie-Thé Ballet 06 10 30 97 89

Mail : contact@latabledesmatieres.fr www.latabledesmatieres.fr

Les Amis de St-Valérien

Saint-Vincent, le dimanche 23 janvier 2022

Vente de plats à emporter avec au menu : bœuf bourguignon, gratin dauphinois cuit au feu de bois, desserts variés (crème caramel, fondant chocolat, sablé lunette confiture). Des sachets de brioches aux pralines ont été proposés en plus. La vente a été assurée avec un masque et à l'extérieur (toujours pas de vin chaud !). 120 repas ont été vendus.



Week-end Saint-Valérien, les 3 et 4 septembre 2022

Vente de tartes le samedi matin avec toujours autant de succès ! Le soir, le temps plutôt clément a amené beaucoup de monde pour déguster les lasagnes ... qui ont manqué pour satisfaire tous les amateurs ! Même les frites et hot-dogs ont été insuffisants. L'orchestre a su s'adapter à la demande des danseurs et la soirée s'est bien passée. Le dimanche : apéritif traditionnel à la Reyssouze ... qui attire toujours les mêmes habitués.



Cette année, nous n'avons pas reconduit le pain de la Saint Jean, ni la tombola. Tous les bénévoles de l'association, plus toutes les personnes extérieures qui apportent leur aide lors des manifestations, sont vivement remerciés.

Calendrier 2023 : Saint Vincent le dimanche 22 janvier, Saint Valérien les samedi 2 et dimanche 3 septembre, Assemblée générale le samedi 28 octobre.

L'Olympique Sud Revermont



L'Olympique Sud Revermont (OSR01) se porte bien. Après deux saisons perturbées fortement par le COVID, la saison 2021-2022 s'est déroulée sportivement dans de bonnes conditions avec un accroissement sensible des effectifs.

L'organisation mise en place par les responsables des pôles sportifs porte ses fruits avec la labellisation Ecole de Foot du District de l'Ain. La formation continue des éducateurs, entreprise depuis quelques temps, contribue également à la qualité de l'enseignement sportif dispensé. L'assiduité des joueurs aux entraînements et aux matchs témoigne de cette qualité.

Pour la saison 2022-2023, l'OSR01 dispose d'un effectif d'environ 300 joueurs, toutes catégories confondues. Ceci lui permet de proposer deux équipes seniors garçons qui évoluent respectivement en D2 et D4. Le groupe s'est étoffé qualitativement avec l'arrivée de quelques joueurs aguerris.

Chez les jeunes, le club participe à tous les championnats organisés par le district ; une organisation nouvelle a été testée avec des équipes plus étagées, par année de naissance, sur le même modèle que des clubs de plus haut niveau comme le FBBP. Toujours dans l'esprit de faire progresser, une fois par mois, une 3^{ème} séance hebdomadaire, axée entièrement sur la maîtrise technique, est proposée aux catégories U11 et U13.

Par ailleurs, le club organise des stages pendant les vacances scolaires, ces stages permettent bien sûr aux jeunes de pratiquer le football mais aussi d'autres activités sportives ou ludiques et ont été agrémentés dernièrement par des visites d'installations de clubs professionnels comme l'Olympique Lyonnais.

L'OSR01 participe aussi au dispositif « Terres de Jeux » en mettant à disposition des communes concernées ses jeunes éducateurs en formation BPJEPS. Les interventions dans les écoles des différentes communes vont également être reconduites cette saison.

Les conscrits

L'année 2022 fut riche pour les conscrits de Tossiat-Journans !

Après une rétrospective de l'année opérée lors de l'assemblée générale, les membres de l'association sont tout à fait fiers des manifestations qu'ils ont organisées. En effet, les conscrits ont eu la chance de vous rencontrer tout au long de l'année lors des tournées de brioches, mais aussi lors du bal qui a rencontré un succès particulier, rassemblant près de 450 personnes.

Les conscrits ont, par la suite, pu alimenter leurs relations intergénérationnelles, si chères à l'association, en profitant des plus jeunes et des plus vieux, lors du banquet des classes, qui fut également une réussite.

Au mois d'octobre, ladite assemblée générale a eu lieu permettant l'introduction des nouveaux conscrits et l'élection du bureau. Le président Marius Petit-Marie a donc laissé place à Ludovic Berger-Saffré qui pourra être soutenu par son bureau.

Le bilan annuel laisse entrevoir de belles années pour cette association pleine de nouveaux projets. Les conscrits, qui sont aujourd'hui 16 membres actifs, sont pressés de vous rencontrer lors de la vente de brioches qui a débuté depuis octobre. Nous vous invitons également à nos manifestations de la tête au canard du 14 juillet, au bal du mois d'août et au banquet des classes.

Les conscrits vous souhaitent une belle et heureuse année 2023 !



La Société de chasse



Cette année, les chasseurs de la commune ont repris leur loisir fin septembre. Forts de la jeunesse de l'effectif, les membres de la société de chasse sont toujours actifs hors saison. Deux sociétaires ont suivi une formation de responsable de battue. Cela leur permet d'organiser des chasses collectives en toute sécurité. Un sociétaire a suivi la formation de piégeur agréé. Il sera autorisé à réguler la population dite de « nuisibles ». Les chasseurs ont aussi pu se consacrer à l'entretien annuel des sentiers, passages à clôture et autres aménagements.

En ce qui concerne l'aspect cynégétique, le plan de chasse pour la saison 2022/2023 (attribué par la Fédération départementale des chasseurs) a fixé le quota de prélèvement de chevreuils à trois dans le but de stabiliser la population. En outre, nous constatons une baisse de la population de petit gibier. Cela est dû en partie à la prédation (renard, chat sauvage, lynx et maintenant le loup qui fait une timide apparition dans nos montagnes), mais aussi à la circulation routière.

En ces temps compliqués où l'image de la chasse est régulièrement dégradée par nos opposants, nous souhaitons apporter un discours différent. Nous pensons qu'il y a de la place pour tous les utilisateurs de la nature dans le cadre d'un respect mutuel. En terme de sécurité, notre fédération nationale a mis en place une formation décennale obligatoire pour tous les chasseurs. Sans cette formation, nous ne pourrions pas renouveler notre validation. Tous les chasseurs de Journans l'ont suivie cette année volontairement.

Comme chaque année, nous organisons la vente annuelle de notre civier. Elle aura lieu le 14 janvier 2023. Les chasseurs vous souhaitent une bonne année 2023 !

L'Amicale des jeunes Tossiat-Journans



L'Amicale des jeunes de Tossiat-Journans est fière de l'investissement de chacun de ses membres lors du barbecue géant accompagné de son tournoi de pétanque organisé le 11 juin dernier. En effet, le travail de chacun était indispensable pour la réussite de cet événement qui aura accueilli pas moins de 98 doublettes. Avec 230 repas vendus, les jeunes ont mis à l'honneur le service avec l'utilisation de vraie vaisselle, mais également la qualité des produits avec la vente de frites maison et autres produits locaux. L'association a pu compter sur ses soutiens habituels en terme de matériel, en échange de quoi les jeunes sont venus prêter main-

forte dans plusieurs manifestations, créant ainsi un lien inter-associations riche pour la vie de la commune.

Début octobre, la vente des 350 parts de lasagnes faites maison et cuites au feu de bois a également été un franc succès. L'Amicale des jeunes vous souhaite une bonne année 2023 !

Le Sou des écoles

Olivier Guyonnet
soudesecolesjournans@gmail.com

Place au livre (Animation bibliothèque)

mcbillon01@gmail.com

L'Association culturelle

Christian Geray
christian.geray@wanadoo.fr

Les Journandises (Biennale d'art)

Marie Christine Billon, contact@journandises.com
www.journandises.com

L'Atelier du 3ème art (Dessin, peinture, ...)

Françoise Daniel
danieljulien2@wanadoo.fr

La Batucada (Atelier de percussions)

Simon Defives
les2fives@laposte.net

Sarabande (Animation musicale)

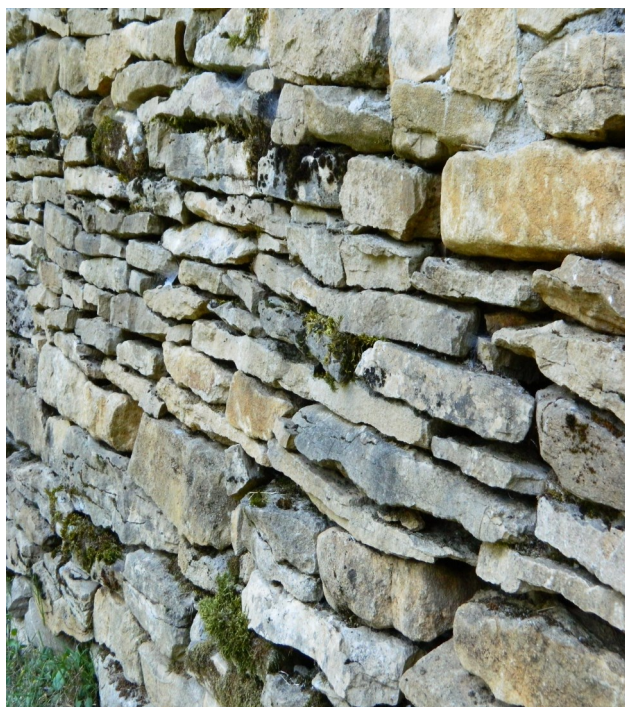
Jean-Claude BALLETT
jcballet@wanadoo.fr

Les Amis de Saint-Valérien (Patrimoine)

Jonathan Grobois et Aurélien Bal
jonathan.grobois@outlook.fr

Sauvegarde de Saint-Vincent (Eglise)

Jeannine Abbiateci
jeannine.abbiateci2@gmail.com



La Table des matières (Expression artistique)

Marie-Thé Ballet, contact@latabledesmatieres.fr
www.latabledesmatieres.fr

Le Botaret (Réflexion cadre de vie)

Philippe Barse
philippebarse5@gmail.com

La Société de chasse

Camille Grosbois
ca.grosbois@gmail.com

Les Vignerons de Journans

René Brendel
267, rue de l'Eglise

La Vigneronne (Batterie-fanfare)

Jean-Sébastien Chanel
chaneljeansebastien07@gmail.com

La FNACA (Journans et Tossiat)

Léon Contet
Mairie - Saint-Martin-du-Mont

Les Donneurs de sang (Journans et Tossiat)

Philippe Bonnefin
dondusangtossiatjournans@orange.fr

L'Amicale des jeunes (Journans et Tossiat)

Gaston JAYR
gaston98tos@live.fr

L'Olympique Sud Revermont 01 (club de football)

Eric Mercado
mercado.eric@wanadoo.fr

Les Conscrits (Journans et Tossiat)

Ludovic Berger-Saffré
conscrits.tossiat.journans@outlook.fr



LE SAVIEZ-VOUS?

A l'époque néolithique, la forêt recouvrait plus de 75% du territoire de la commune.

En 1378, les porcs des habitants de Rignat n'ont pas le droit, avant la Saint-André, d'aller dans les bois où les habitants de Journans mènent paître leurs porcs !

Le 5 octobre 1754, un contrebandier de Journans, détenu à la prison de Bourg, est libéré par Mandrin !

Jusqu'en 1875, les vignes couvraient environ la moitié de la superficie de la commune.

Questions subsidiaires :

Depuis quand sommes-nous « habitants de la France » à Journans ?

... le 17 janvier 1601 par le Traité de Lyon, les provinces de Bresse, du Revermont, du Bugey et du Pays de Gex sont rattachées à la France.

Combien d'années peut vivre une salamandre ?
... très longtemps, jusqu'à 50 ans. Son plus grand ennemi : l'homme ! Alors pensons-y quand nous allons à la Source de la Reyssoze.



2022



Le marché de Noël



Journ'en folk ... en Juin !



Quel futur pour l'ancien centre aéré ?



Le marché d'hiver des producteurs locaux



Des fêtes de quartier : rue Neuve et impasse des Varilles, Boisserolles, rue du Puits



En 2023, des pérovskias à l'entrée du village !



CHALIX

Les deux vies d'un moulin (1832—2022)

Première vie : naissance d'un moulin céréalier qui fonctionne 23 ans, puis passe de main en main, est vendu aux enchères, avant d'être laissé à l'abandon (1833-1922)

Le premier cadastre instauré en France par Napoléon (1808) montre clairement l'état des lieux à cette date : on ne voit bien sûr que la boucle de l'ancienne route qui reliait Journans à Revonnas, en longeant le lavoir, et qui subsiste encore. Plus rien en revanche ne rappelle que, tout près de là, existait depuis le XVIème siècle une chapelle gothique consacrée à Notre-Dame, et qui abritait La *Pietà* dont nous conservons encore une copie à l'église Saint-Vincent. En très mauvais état depuis bien longtemps, elle a été vendue à la Révolution à un habitant du village, comme « bien national », et ses pierres ont probablement été réutilisées dans certaines constructions du village.

Coupant la route, le ruisseau de Chalix naît 200 m plus haut au pied de la colline, poursuit à travers les prés, pour rejoindre la Reyssouze 2,9 km plus loin, sur la commune de Montagnat. Aucun bâtiment n'apparaît sur ce premier plan cadastral.

Sur ce nouveau cadastre de 1843, on voit bien en revanche un bâtiment allongé (petit tracé rouge), le cours de la rivière a été légèrement modifié, et un canal direct creusé à main d'homme pour créer la chute d'eau nécessaire. Il y a donc désormais un troisième moulin à Journans, et ceci depuis plusieurs années.

Cadastre 1808



Ouest



Est

Cadastre 1843



1832 Tout a commencé à cette date. Un habitant de Boisserolles, Georges Barrachin demande une autorisation de construire sur un terrain qui lui appartient, le « Pré-Guerry », traversé par le Chalix. Il veut établir là un **moulin hydraulique à céréales** (appelé aussi moulin à deux artifices, l'un pour le blé, l'autre pour les menus grains). Le dossier se monte. L'ingénieur des Ponts et Chaussées de l'arrondissement de Bourg procède à diverses consultations auprès des habitants de Journans et des autorités. Il se déplace sur le terrain pour vérifier la faisabilité de l'ouvrage. Son étude porte notamment sur la construction d'un canal d'amenée d'une largeur de 3 m environ, d'une longueur de 374 m, surélevé de 1,31 m pour permettre une chute d'eau de 2,83 m ainsi que la construction d'un canal de fuite (déversoir).

18 juillet 1832 L'ingénieur donne un avis favorable à la construction d'un moulin à céréales à deux tournants, soit 2 meules.

12 janvier 1833 Une décision préfectorale autorise la construction du moulin de Chalix.

Le fonctionnement du moulin hydraulique à céréales

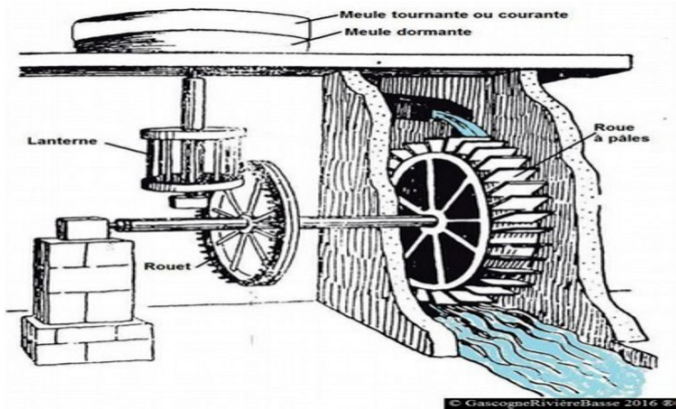
La conception de ce moulin correspond aux principes généraux de construction des moulins hydrauliques de notre région : une retenue (ou bief) surélevée a donc été construite pour constituer une réserve d'eau afin d'assurer un débit fort et constant et 2 vannes ont été installées : l'une pour faire tourner la roue et l'autre assurant la fonction de canal de décharge ou déversoir pour réguler le niveau de l'eau dans le bief.



Description de la machinerie du moulin hydraulique (ou à eau) à céréales

Le moulin à eau ou moulin hydraulique est une construction complexe située sur un cours d'eau. La force motrice de l'eau est transformée en énergie qui permet la mise en mouvements de différents appareils utiles au fonctionnement.

Dans le cas du moulin à céréales, la force de l'eau permet la mise en action du système de fabrication de la farine : la meule supérieure écrase le grain sur la meule inférieure.



1833-1834 Construction des bâtiments et travaux d'aménagement du ruisseau de Chalix. Georges Barrachin et sa famille exploitent le moulin à céréales pendant 23 ans.

1857 Vente du moulin. Les propriétaires successifs (Philibert Arod en 1857, puis Joseph Bredy) ainsi que les différents locataires (Joseph Vulin, meunier de 1861 à 1866 et Georges Vieudrin) continuent d'utiliser le moulin de Chalix comme moulin hydraulique à céréales (les cultivateurs des environs apportent leurs récoltes et récupèrent leur farine). A une date non précisée, une batteuse fixe (qui reçoit les gerbes et sépare en amont la paille du grain) vient compléter l'activité du moulin. Elle a été installée dans une pièce contiguë à la maison d'habitation, qui existe toujours : il en est fait mention dans l'acte de vente ultérieur de 1904 (voir plus bas).

1883 Le bâtiment, qui appartient alors à Jules Gay, n'est plus utilisé comme moulin à céréales, mais comme scierie hydraulique (les différents matériels et installations de sciage sont donc activés par la force de l'eau).

1904 La propriété de Chalix, vendue aux enchères le 5 juillet, est acquise par Marius Gaudin. Mais le nouveau propriétaire n'exploite aucune des installations. Le bâtiment restera inutilisé dix-huit ans durant ... jusqu'à ce qu'une autre famille de Journans, elle aussi nommée Barrachin (mais apparemment sans lien direct avec le premier propriétaire), ne lui redonne une nouvelle vie !

Seconde vie : la scierie d'Arthur Barrachin (1922- 1951)



Sur cette photo, prise une dizaine d'années avant l'installation à Chalix, on voit un couple et deux enfants : Arthur (qu'on appellera toute sa vie Charles, son deuxième prénom) Barrachin est né à Journans en 1883, quatrième et avant-dernier enfant de Jean-Marie Barrachin, menuisier, et d'Anne Popier.

Il s'est marié en 1907, avec Fanny Vallot, une jeune Lyonnaise, que sa famille plaçait enfant dans la famille Berger, voisine des Barrachin, pendant les vacances scolaires. Deux enfants sont nés, Marguerite Gabrielle en 1908, Sylvain Marius en 1910. Le couple vit désormais dans une partie de la maison



Olivier (lieu de la photo) où Arthur est vigneron, puis chef vigneron, et Fanny cuisinière et femme à tout faire.

Certes, Arthur s'occupe des vignes, mais ce qu'il aime, c'est le bois et il a des « doigts d'or » ! En témoignent ces jouets, la petite ferme trouvée dans le grenier de la maison Olivier, l'armoire de poupée à Chalix, de nombreuses étagères, pour ne donner que quelques exemples.



Histoire de Journans

1914 Arthur part à la guerre et reste mobilisé durant 5 ans. Il a été principalement convoyeur à cheval (attelage de 4 chevaux) pour le ravitaillement alimentaire des troupes engagées au front. Pendant toute cette période, Fanny, toujours au service de la famille Satin, a dû compléter ses revenus pour faire vivre sa famille en confectionnant des tenues pour les soldats.

1919 Arthur revient de la guerre malade et épuisé tant physiquement que moralement. Le retour est vraiment très difficile. Les vignobles ont été abandonnés pendant 5 ans et ne sont plus exploitables. Si les Barrachin sont encore chez la famille Olivier en 1921, tout change l'année suivante, avec l'acquisition du moulin de Chalix que Marius Gaudin met en vente.

1922 « La propriété rurale comprend des bâtiments d'habitation et d'exploitation, une chute d'eau, une scierie, une machine à battre, une machine à vapeur, sol, cour, jardin, prés et terres (2 hectares 16 ares) » peut-on lire dans l'acte de vente signé le 31 mars chez Maître Paccot à Bourg. Mais l'acte mentionne dès la phrase suivante l'état de vétusté et d'abandon du moulin et du matériel : « Il est cependant noté que les machines sont hors d'usage et le matériel de la scierie très ancien et sans valeur ». Bref, il va falloir du courage !

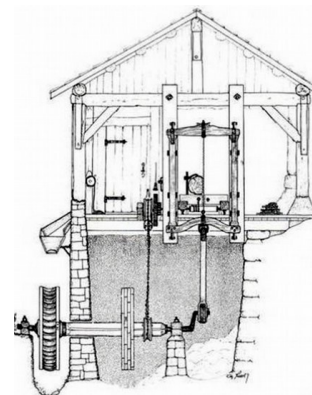
La famille s'installe en mai 1922 à Chalix et travaille avec acharnement, avec des moyens rudimentaires et sans aucun confort, dans le moulin en mauvais état. Ils réhabilitent les installations, notamment la scierie hydraulique pour le sciage de long du bois. Les équipements sont renouvelés petit à petit pour certains et améliorés pour d'autres. Le travail consiste notamment à débiter de longues pièces de bois pour obtenir des planches, plateaux, poutres, chevrons, etc...

Description de la machinerie de la scierie hydraulique

- d'une roue à auge = moteur hydraulique,
- d'un arbre à transmission, d'engrenages et/ou de courroies,
- d'une scie battante pour le sciage de long,
- d'un banc de sciage

Un parc à grumes était en extérieur.

Le bâtiment comprend un sous-sol maçonné destiné à supporter la machinerie et à la protéger du cours d'eau voisin, surmonté d'un hangar en bois abritant la halle de sciage. Les machines sont donc indissociables de l'environnement : cours d'eau, canal d'aménée, canal de décharge, réservoir et topographie du site (débit).



Arthur Barrachin travaille principalement pour la menuiserie/ébénisterie Morelab de Bourg-en-Bresse, mais aussi pour tous les particuliers qui ont des grumes de bois à scier (charpentes, constructions, fabrication de meubles, ... et aussi fabrication de cercueils !)

1927 L'électricité arrive au hameau de Chalix. La famille BARRACHIN peut faire l'acquisition d'un moteur électrique qui facilite grandement le travail de sciage de long. La vie de la famille en est considérablement transformée. Mais pour l'eau en revanche (il faudra attendre les années 70 pour qu'un conduit amène l'eau de la source jusqu'à la maison, et les années 80 pour que Chalix soit raccordé au réseau), c'est encore compliqué : pour les usages courants, on prend l'eau du Chalix dans le déversoir, mais pour l'eau potable, il faut encore aller la chercher à la source, au-dessus du lavoir.

Sylvain, fils d'Arthur, travaille désormais avec son père comme ouvrier à la scierie.

1932 Mort brutale de Sylvain, à 22 ans, dans un accident de moto. Outre le drame de la mort d'un fils, Arthur perd celui qui faisait fonctionner la scierie avec lui et qui pouvait assurer sa succession.

1951 Après trente-trois ans de travail à Chalix (on disait alors « Chaly »), Arthur cesse son activité de scieur de long. Il a alors 68 ans.

1970 Arthur signe la cession d'une partie de son terrain pour « rectifier » l'ancienne boucle du chemin vicinal et établir une liaison droite sur cette portion de route qui mène à Revonnas.

1971 Mort d'Arthur.

2022 Vue « google » actuelle de Chalix, devenu un hameau avec la construction déjà ancienne de deux maisons d'habitation (qui appartiennent à deux autres petits-enfants d'Arthur), et l'installation d'ERCM, une entreprise de charpente. L'eau et le bois, toujours ...



Le bruit de la scie d'Arthur ne se fait plus entendre depuis 70 ans.

L'eau du Chalix n'est plus force motrice depuis presque un siècle, mais elle continue de faire partie intégrante de la vie de la famille. Elle traverse toujours la propriété, en passant sous l'ancienne scierie, et on ne peut imaginer Chalix sans le bruit de sa rivière. Par temps de forte pluie d'ailleurs, il faut toujours se tenir prêt, même en pleine nuit, à aller lever « les pelles » (les vannes) pour éviter l'inondation !

La « maison-mère » a continué d'être habitée sans interruption, par une, deux, parfois trois générations réunies, quand les aînés vieillissaient, que les enfants naissaient, pour les vacances scolaires aussi et les réunions de famille.

Cet été 2022, pour fêter les 100 ans de présence de la famille Eme à Chalix, 4 générations se sont trouvées réunies : l'« aïeule », ses 3 enfants et leurs conjoints, ses 7 petits-enfants et leurs conjoints, ses 11 arrière-petits-enfants, bref une petite tribu de 32 personnes.

« A Chalix, à la vie ! »

Famille Eme
avec la collaboration d'André et Jeannine Abbiateci



Le lavoir de Chalix autrefois (photo d'archives)

Agriculture, Viticulture

EARL du Mont Lovet
Edith et Patrice Grosbois
Fromages de chèvres
Mons Fontaine 04 74 42 62 58

René Brendel Viticulteur
267, rue de l'Eglise
04 74 42 62 46

La Combe aux Rêves
Grégoire Perron Viticulteur
227, rue de l'Eglise
04 74 21 02 28

Jean-Nicolas Lucien Viticulteur
3, rue du Puits
07 86 41 26 75

Commerce

A la source Café-restaurant
Marion et Yannick Moureau
11, rue de l'Eglise 04 74 42 70 58
www.alasource01.com

Services

Mélissa Brotons
Nourrice
250, impasse des Hanneçons

Eric Cuchet
Shiatsu, magnétisme, relaxation
70, rue Boisserolles 04 74 24 65 42

Nadine Fontvieille
Naturopathe, bio-énergéticienne
85, rue Neuve 06 68 14 76 34

Elisabeth Fortin
Enseignante en anglais
69, rue de l'Eglise 06 09 63 12 28

Valérie Coiffure
A domicile
06 61 10 48 73

Marie-Louise Varéon
Magnétiseuse
196, rue du Moulin 04 74 51 64 09

Artisans, Entreprises

Christian Bal Plâtrier peintre
45, passage des Ruelles
04 74 42 62 11

Entreprise travaux forestiers
Olivier Auduc
6, rue Boisserolles 04 74 42 68 31

Entreprise charpente et zinguerie
(ERCM) - Chalix 04 74 51 64 21

Eric Genet Ébéniste d'art
251, rue du Moulin 04 74 51 63 98

L'Instant Impression, marquage
pour signalétique et com.
184, rue Neuve 06 30 14 15 74
www.linstant01.fr

Loïc Rude Fabrication de structures
métalliques
76, rue Neuve 08 92 97 65 75



Artistes, Ateliers d'art, Galerie

Marie-Thé Ballet Sculpteure (Atelier de la Table des matières)
125, rue Neuve 06 10 30 97 89 www.marietheballet.fr

Laurence Courto Plasticienne 193, rue de l'Eglise
<https://courto.odexpo.com/>

Julien Daniel Atelier de sculpture 04 74 51 62 70

Dingues d'Art Galerie-Boutique 5, place de la Fontaine
06 70 04 69 09 www.dinguesdart.fr

Gladys Defives Créations en métal 06 78 72 41 90

Christine Lévy-Rostagnat Artiste plasticienne 06 72 56 30 76
184, chemin des Rangoux www.christinelevy-rostagnat.com

Philippe Marchenay Travail du verre et matières diverses
251, rue Neuve <https://philippemarchenay.com>

L'aventure de Paul Lucie Candotto, créations textiles et fleurs séchées
211, rue de Boisserolles www.etsy.com/de/shop/LaventuredePaul

Verdain Atelier Sandrine Vuillemand, fileuse de verre
23, rue du Puits www.verdain-atelier.fr

Patrimoine et Immobilier

Alain Clerc Conseiller en
gestion de patrimoine
70, montée de Lachat
04 74 42 61 39

Propriétés Privées (Immobilier)
Brigitte Janody
86, chemin des Grandes Vignes
06 85 94 45 28

Hébergements

Gîte accueil paysan
Edith et Patrice Grosbois
139, rue du Puits 04 74 42 62 58

Gîte vigneron
Grégoire Perron, Judicaëlle Cévasco
227, rue de l'Eglise 04 74 21 02 28

Agenda 2023



JANVIER

Samedi 7 Loto à Ceyzériat - Olympique Sud Revermont 01

Dimanche 8 Vœux de la municipalité

Samedi 14 Vente de civier - Société de chasse

Dimanche 22 Vente plats à emporter - Amis de St Valérien

FEVRIER

Samedi 25 Concert - Sarabande
Livres en voyage - Bibliothèque

Dimanche 26 Carnaval - Sou des écoles

MARS

Samedi 4 Vente à emporter (produits locaux) - Olympique Sud Revermont 01

Samedi 18 Apéro Lecture - Bibliothèque

AVRIL

Samedi 1 Spectacle théâtral - Sarabande

Dimanche 9 Escapade - Sou des écoles

Samedi 22 Apéro Lecture - Bibliothèque

Samedi 29 Livres en voyage - Bibliothèque

MAI

Jeudi 18 et Samedi 20 Tournoi de football à Ceyzériat - Olympique Sud Revermont 01

JUIN

Samedi 3 Apéro Lecture - Bibliothèque

Samedi 24 Livres en voyage - Bibliothèque

JUILLET

Vendredi 7 Assemblée générale à Certines - Olympique Sud Revermont 01

Vendredi 14 Tête au canard à Tossiat - Amicale des conscrits

AOÛT

Dimanche 20 Vide-greniers - Place au livre

SEPTEMBRE

Samedi 2 et Dimanche 3 Saint Valérien - Amis de St Valérien

Samedi 23 Vente à emporter (produits locaux) - Olympique Sud Revermont 01

OCTOBRE

Samedi 14 Vente de tartes - Sou des écoles

Samedi 28 Assemblée générale - Amis de St Valérien

NOVEMBRE

DECEMBRE

Samedi 9 Marché de Noël - Sou des écoles

MAIRIE <u>Ouverture au public</u> <u>Permanences des élus</u>	04 74 51 64 45 contact@mairiejournalans.fr www.journans.fr Lundi : 9h à 12h, 14h à 17h - Mercredi, jeudi et samedi : 9h à 12h sauf dernier mercredi et premier samedi du mois (fermé) Sur rendez-vous : lundi matin, mercredi matin, samedi matin
Ecole Garderie périscolaire Cantine scolaire	04 74 51 61 27 Directrice : Gaëlle Carpentier Autres enseignants : Fabien Prosper et Lison Prot ATSEM Fabienne Antoine et Laura Sarron, agent d'animation Matin : 7h30 à 8h50 - Soir : 16h30 à 18h30 (sauf vendredi 18h) Fabienne Antoine et Laura sarron
Bibliothèque	Mercredi : 17h à 19h - Samedi : 10h30 à 12h30 En juillet et août uniquement le samedi. Fermée pendant les vacances de Noël.
Centres de loisirs intercommunaux	"Arc en ciel" à Certines (Les Jallatières) : 04 27 53 97 19 "Bulles de sourires" à St-Martin-du-Mont (Le Farget) : 04 37 86 15 62
Ecole de musique Bresse Dombes	04 74 42 65 03 (le mardi hors vacances scolaires) ou sur rendez-vous
Vie écocitoyenne : <u>Tonte, bricolage bruyant</u> <u>Ramassage des ordures ménagères</u> <u>Déchetterie du Mollard à Saint-Martin -du-Mont</u> <u>Eclairage public</u>	Jours ouvrables : 8h à 12h et 14h à 19h30 Samedi : 9h à 12h et 15h à 19h - Dimanche et jours fériés : 10h à 12h Brûlage des déchets végétaux interdit Chaque lundi matin (sauf du 01/10 au 30/04, un lundi sur deux) Mardi matin si le lundi est un jour férié Horaires été : 01/04 au 30/09 - Hiver : 01/10 au 31/03 Lundi, mercredi, vendredi : 14h à 18h30 (été), 14h à 17h30 (hiver) Samedi : 8h30 à 12h30, 14h à 18h30 (été), 9h à 12h30, 14h à 17h (hiver) - Dimanche : 8h30 à 12h30 (été) , 8h30 à 12h (hiver) Coupé entre 23h30 et 6h
Transports : Autocar Transport à la demande Covoiturage ou autopartage <i>Plus d'infos (horaires, coordonnées)</i>	Car'Ain en période scolaire (arrêt Place de la Fontaine) Ligne régulière Bourg et Ambérieu (hors transport scolaire) Rubis'Plus, le réseau de transports de l'Agglomération Pierre qui roule - Contact : Jacques Toulemonde 06 87 72 92 14 <i>sur notre site internet : Guide pour les habitants / Se déplacer écolo</i>
Services d'urgence	SAMU 15 Gendarmerie (Pont d'Ain) 17 ou 04 74 39 10 55 SDIS Secours Incendie 18 ou 112 (portable)
Maison médicale de Tossiat Pharmacie Services d'aide à la personne	www.espacesantesudrevermont.com 04 74 55 22 56 Médecins, infirmiers, masseurs kiné, pédicures podologues, diététiciennes, ostéopathes, sages-femmes, psychologues 04 74 51 60 94 ADMR (Ceyzériat) : www.fede01.admr.org 04 74 25 04 38 AIDS (Viriat) : www.services-ain.com 04 74 23 23 81 ADS (Péronnas) : www.ain-domicileservices.fr 04 74 21 42 52 ADAPA (Tossiat) : www.adapa01.fr 04 74 45 59 65
Autres services à proximité <u>Poste à Tossiat</u> Correspondants de presse Curé de Tossiat	Mardi au vendredi : 8h30 à 12h15 , samedi : 9h à 12h Voix de l'Ain : Olivier Rouy o.rouy@sfr.fr Antoine Désarbre 04 74 51 61 52

Retrouvez toutes ces infos et beaucoup d'autres sur **notre site internet** www.journans.fr.